



ECOLE POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNIQUES AVANCÉES

CRÉTEIL

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2019

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

Données certifiées par les Directions des écoles françaises et publiées à la demande de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en conformité avec les standards de l'espace européen d'enseignement supérieur (EEES).

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens et les « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 7^e année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur le site Internet de la CTI et de l'école.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 28/06/2019 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

Rappels

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.17 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2018** ou année universitaire **2017-2018**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE[S] DIPLÔME[S] D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole pour l'informatique et les techniques avancées					
I.2	Nom de marque	EPITA					
I.3	Nom / Sigle / Appellation	EPITA					
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/10/1984					
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle						
I.6	Statut juridique	Association - 1901					
I.7	Adresse du siège de l'établissement	14-16 rue Voltaire					
I.8	Adresse du siège de l'établissement (suite)						
I.9	Code postal du siège de l'établissement	94270					
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Joël COURTOIS					
I.11	Ville du siège de l'établissement	LE-KREMLIN-BICETRE					
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	01 44 08 01 01					
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	contact@epita.fr					
I.14	Site internet de l'école	http://www.epita.fr/					
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)						
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)						
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école						
I.16	École publique ou privée	Privé					
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	Formation d'Ingénieur en				Autres formations d'éta- blissement (Mastères spécialisés ...)	
			Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue		Masters
		Hommes	862	73		92	72
		Femmes	99	19		38	8
		Total	961	92		130	80
I.18	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	7					

I.19 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **54**

I.20 Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école.

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.21 Nom Etablissement

I.22 Statut juridique

I.23 Adresse

I.24 Adresse (suite)

I.25 Code postal

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées	
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Computer Engineering Information Systems Engineering	
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Ingénieur diplômé de l'Ecole Pour l'Informatique et les Techniques Avancées	
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Informatique et Sciences du Numérique
		Mot clé 2	Data Science et Machine Learning
		Mot clé 3	Management et e-leadership
		Mot clé 4	Réseaux et Télécommunications
		Mot clé 5	Sécurité et Cybersécurité
		Mot clé 6	Image, Multimédia et Réalité virtuelle et augmentée
		Mot clé 7	Intelligence Artificielle et Big Data
		Mot clé 8	Robotique, Systèmes Embarqués et IoT
		Mot clé 9	Innovation et Entrepreneuriat
		Mot clé 10	International
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16240	
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Labellisation SecNumédu par l'ANSSI Label qualité FLE par le CIEP	
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.8	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)	
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2023	

86 boulevard Marius Vivier Merle
69000 LYON

19-22 boulevard Conwoïon
35000 RENNES

14 rue Claire Pauilhac
31000 TOULOUSE

5 rue Gustave Adolphe Hirn
67000 STRASBOURG

14-16 rue Voltaire
94270 LE-KREMLIN-BICETRE

II.1.10 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

II.1.11.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)	TOEIC
Niveau requis	800

II.1.11.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

100

II.1.12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée

0,58

II.1.13.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par élève	1188	576	36	60	120
Crédits ECTS attribués	80	34	2	4	

II.1.13.b Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)

Nombre de semaines (35h00) par élève	56
Crédits ECTS attribués	60

II.1.14.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

10152

II.1.14.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

205

II.1.15 Formation labellisée EUR-ACE®

Oui

II.1.16 Innovation pédagogique dans la formation		Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Classes inversées numériques pour permettre aux apprenants de gérer leurs actes de formation en autonomie sur certains cours. Moocs pour optimiser les temps de face à face pédagogiques. Utilisation d'outils collaboratifs pour la prise de notes. Mise à disposition de plateformes numériques pour les échanges de contenus pédagogiques.				
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Design Thinking. Rush entrepreneurial Business week Unités d'enseignement mixtes avec plusieurs écoles Startup Studio				
II.1.17 Voie et partenariat		Formation initiale sous statut d'apprenti					
II.1.18 Durée accréditation CTI		5 an(s) (Maximale)					
II.1.19	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2023					
II.1.20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	14-16 rue Voltaire 94270 LE-KREMLIN-BICETRE					
II.1.21.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme		Nom du(des) test(s)			TOEIC		
		Niveau requis			800		
II.1.21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1.22 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée							
II.1.23.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise							
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par élève	1150	440	150	60	
		Crédits ECTS attribués	75	31	10	4	
II.1.23.b Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)		Nombre de semaines (35h00) par élève			96		
		Crédits ECTS attribués			60		

II.1.24.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.24.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.25 Formation labellisée EUR-ACE®

Oui

II.1.26 Innovation pédagogique dans la formation

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Classes inversées numériques pour permettre aux apprenants de gérer leurs actes de formation en autonomie sur certains cours. Utilisation d'outils collaboratifs pour la prise de notes. Mise à disposition de plateformes numériques pour les échanges de contenus pédagogiques.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Design Thinking. Rush entrepreneurial Business week

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.1	(hors année de spécialisation) (1)	214	23	237
	Statut étudiant (en année de spécialisation) (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)	1		1
	Total	215	23	238
	Dont étrangers (4)	24	3	27

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.2	(hors année de spécialisation) (1)	21		21
	Statut apprenti (en année de spécialisation) (1)			
	VAE (3)			
	Total	21		21
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	37
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	7
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	3
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/D2019-EV-0942095S-DER-PUR190016582-023142-RF.pdf

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.

Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées

français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

La colonne "redoublants" est destinée à indiquer le nombre de redoublants parmi l'effectif de 1^{re} année et le nombre d'élèves admis sur titres l'année précédente et redoublants.

Origine académique de tous les intégrés		Bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Redoublants	Structure de formation étrangère				total
									niveau bac	Classe prépa- ratoire (type CPGE)	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
Nombre d'intégrés	Hommes	475	73	11	4	47	4	74		1		16	705
	Femmes	53	9			11		6		1		3	83
	Total	528	82	11	4	58	4	80		2		19	788

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	550	13	9	7	31	21		631
	Femmes	65			2	6	4		77
	Total	615	13	9	9	37	25		708

Pour le recrutement au niveau bac (Ecoles proposant un cursus en 5 ans uniquement)

Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
IV.3.a	Hommes	67	191	165	56
	Femmes	9	21	14	5
	Total	76	212	179	61

Recrutement sur concours (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
ADVANCE	485	509
ADVANCE //	45	51

IV.3.b

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	560
---	------------

IV.4

Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire

Hommes	15
Femmes	
Total	15

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)**Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)**

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
CONCOURS EPITA / IPSA / ESME Sudria	45	70
ADVANCE //	10	14

IV.5

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	84
---	-----------

Autres recrutements		
Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
DUT	95	10
BTS	60	4
IV.6 L2	51	13
L3	95	13
M1	15	4
Cursus Etrangers	220	20

Observatoire des flux (dernière année universitaire)				
IV.7.a	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		78	11,3	10,7
IV.7.b	Recrutement bac : à l'issue de la deuxième année dans l'école, et sur l'ensemble du cycle ingénieur (Bac+3 à 5)		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			5	4
IV.8.a	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		81	11	8
IV.8.b	Recrutement bac+2 : à l'issue de la deuxième année dans l'école, sur le reste du cycle ingénieur		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			1	
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			5,25
IV.10	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			3,1
IV.11	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **123**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **52**

Handicap (pour les écoles en 5 ans, on parle uniquement du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	8	3	11

Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation	Soutien psychologique
	Oui	Oui

Place des valeurs sociales dans la formation

		Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	12		Oui	12	10000	
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Non			Oui	27	6000	

V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	12	Oui	24	12000
-----	--	-----	----	-----	----	-------

V.8	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :
-----	---

V.9	Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	1
-----	---	---

VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école **Oui**

VI.1.b Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école **Oui**

VI.2.a Il existe un incubateur dans l'école **Oui**

VI.2.b Il existe un incubateur en partenariat avec l'école **Oui**

VI.3 Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années **58**

VI.4 L'école est en lien avec un PEPITE **Non**

VI.5 Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1 Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil **8 / 12**

VII.2 Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche) **8082**

VII.3 Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises **200**

VII.4 Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise **56**

VII.5 Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros) **350019**

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1	Hommes		18	191	18
	Femmes			23	3
	Total		18	214	21

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		62	11
	Femmes		8	
	Total		70	11

Élèves étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2	Hommes	9	10	
	Femmes	45	15	
	Total	54	25	

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.a	Afrique			
VIII.4.a	Amérique du Nord	2		2
VIII.5.a	Amérique centrale et du sud			
VIII.6.a	Asie	2		2
VIII.7.a	Europe (hors France)			
VIII.8.a	Océanie			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.b Afrique			
VIII.4.b Amérique du Nord			
VIII.5.b Amérique centrale et du sud			
VIII.6.b Asie			
VIII.7.b Europe (hors France)			
VIII.8.b Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.9	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	30	Oui	18

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'apprenti**Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique**

VIII.10	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes	10			11
	Femmes				
	Total	10			11

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes			
Femmes			
Total			

Élèves étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.11	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.a	Afrique			
VIII.13.a	Amérique du Nord			
VIII.14.a	Amérique centrale et du sud			
VIII.15.a	Asie			
VIII.16.a	Europe (hors France)			
VIII.17.a	Océanie			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.b	Afrique			
VIII.13.b	Amérique du Nord			
VIII.14.b	Amérique centrale et du sud			
VIII.15.b	Asie			
VIII.16.b	Europe (hors France)			
VIII.17.b	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
VIII.18	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non
	Oui	84	Non
VIII.19	Si l'école a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici		
	Oui		

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	160	160	
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	145	146	
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	114	122	
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	29	151	
IX.5	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		Homme	Femme
		Avec prime	41000	41800
		Sans prime	40100	41000
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger		Homme	Femme
		Avec prime	75000	55000
		Sans prime	56000	55000
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	2		
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	40000	2	
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2		

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	83	83
IX.11 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	74	76
IX.12 Nombre de diplômés en CDI	50	51
IX.13 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	54	80
IX.14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	26	80
IX.15 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	49800	47
IX.16 Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.17 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.18 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'apprenti**Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme**

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.19 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	15	15
IX.20 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	15	15
IX.21 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	15	15
IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		
IX.23 Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		
	Homme	Femme
	Avec prime	42500
	Sans prime	40500

		Homme	Femme
IX.24	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	
		Sans prime	

IX.25 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.26 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.27 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	7
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	7
IX.30	Nombre de diplômés en CDI	7
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	5
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	2
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	47000
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse	7
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	7

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	1465
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Non
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	450
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	65813
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	35
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	98
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	1

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	L'école dispose d'une Responsable Qualité, RSE et Plan Vert, salariée à temps complet, et d'un COPIL (constitué d'étudiants des sites de chaque région et de représentants des principaux services de l'école) pour le pilotage des actions liées à la démarche qualité. Une procédure de certification ISO 9001 - 2015 a été initiée et devrait se conclure vers la fin de l'année 2019.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Label SecNumEdu attribué par l'ANSSI Label Qualité FLE Certification Cisco Academy

Particularités

X.5 : L'engagement étudiant est valorisé par des évaluations conduisant à l'obtention de crédits.

X.7 : Liste des 35 distinctions. Plus d'informations sur demande :

Forum International de la Cybersécurité 2018 et 2019 ; Concours Meilleur Dev de France ; Concours international de sécurité Plaid CTF 2017 et 2018 ; European Cyber Security Challenge ; DEFT 2018 Rennes ; Concours NIST ; Trophée de la sécurité ; Médaille des services militaires volontaires ; Prix Scientipole Initiative ; Paris French Tech Ticket ; Grand Prix de l'Innovation Digitale ; Label Centre FLE ; Concours IGEM 2017 et 2018 ; Coupe de France de Robotique 2018 et 2019 ; Design4Green Code Challenge 2017 et 2018 ; Challenge Architecture d'entreprise ; Google Hash Code ; Hackathon #HackTaFerme ; Hackathon Facebook Étudiants ; Magazine Challenges ; Association Synergie ; Défi jeunes talents organisé par la Société du Grand Paris ; Challenge du Monde des Grandes Écoles et Universités ; Edition 2017 et 2018 des Olympiades internationales d'Informatique ; Médaille IronCar2018 et 2019 ; Concours Renault Digital 2018 et 2019 ; Concours Drone Safran2018 ; SEMEVAL2018 et 2019 ; Microsoft Imagine Cup2018 ; Science Factor2017 et 2018.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI. Les items I.18 à I.21 et I.24 et I.26 seront masqués dans l'affichage public et accessibles uniquement à la CTI.

Je soussigné, **Joël COURTOIS**, directeur / directrice de l'école **EPITA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.
Fait à **Le Kremlin Bicêtre**.